



DEFENSE DE LA FONCTION PUBLIQUE TOUS EN GREVE LE 22 MARS 2018

« Pour dire non à la politique d'austérité du Gouvernement Macron »

Le Premier Ministre E. PHILIPPE et le Ministre du Budget G. DARMANIN annoncent le « Big Bang » : un « contrat social » pour la Fonction Publique :

- Suppression de 120000 postes
- Généralisation du recours aux contractuels (CDD, CDI)
- Rémunération variable des agents (« au mérite »)
- Mobilité imposée
- Plans de départ « volontaire »
- Fusion des instances des Instances Représentatives du Personnel (CHSCT-CTE)

Et ils veulent faire vite : le Ministre souhaite lancer la concertation **dès avril prochain**.

A cela s'ajouterait la publication d'un décret d'application sur une disposition issue de la loi de 1986 articles 93 et 95 sur le statut de la fonction publique hospitalière, en sommeil depuis plus de trente ans, ce décret permettra **le licenciement des fonctionnaires**. La FHF (Fédération Hospitalières de France) prévoit de s'en servir largement : « pour les agents récalcitrants refusant la mobilité (...) la menace de licenciement pour suppression d'emplois pourrait être brandie pour les pousser aux changements d'établissement, voire être utilisée ».

A l'APHP, la baisse des tarifs hospitaliers de 2015 à 2017, prolongée par la ministre de la Santé A. BUZYN en 2018 a multiplié par 4 le déficit de nos hôpitaux.

Avec un déficit de plus de 200 millions d'euros pour 2017, Martin Hirsch annonce un nouveau **plan d'économie de 23 millions d'euros**, le gel de 0,5% de la masse salariale au global et 1% pour le siège soit la **suppression de 600 postes à l'APHP** dès 2018.

Le racket organisé sur tous nos acquis a déjà commencé, à l'APHP :

- Vol des RTT : 240 000 jours de travail gratuit soit 20 millions d'€ sur le dos des agents
- Vol sur les primes de service (- 65 € / semestre en moyenne)
- Vol de la prime d'installation pour les CDD stagiaires (- 2055 €)
- Vol sur les indemnités de nuit (- 22 € par mois / - 242€ par an)
- Vol par mise en extinction de la prime informatique
- Vol de la N.B.I en gériatrie SSR environ - 45 €/mois
- Vol sur les agents malades (réinstauration du jour de carence et suppression du remboursement du Pass Navigo en CM)
- Doublement du tarif des crèches en 2015
- Danger attaque sur les soins gratuits.

Après le statut des cheminots, c'est le statut des fonctionnaires et la fonction publique elle-même qui est menacée.

Face à ces attaques sans précédents nous revendiquons :

- **L'arrêt de la Casse du service public hospitalier et de la fermeture d'Hôpitaux** : Garches, Beaujon, Bichat, Hôtel Dieu, Fernand Widal, Charles Richet, Jean Verdier, Joffre, vente du patrimoine de l'AP-HP, liquidation et vente du siège Avenue Victoria...
- **Pas un lit, pas un service, pas un hôpital ne doit fermer.**
- **Retrait du projet de « contrat social » dans la fonction publique.**

Nous nous associons aux revendications des fédérations des services publics :

- Abrogation du jour de carence
- Arrêt des suppressions d'emplois
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels et des nouvelles mesures pour combattre la précarité
- Défense du statut des fonctionnaires et du statut particulier qui permet répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantit l'égalité entre les usagers.
- L'embauche immédiate des personnels diplômés nécessaires afin de garantir toutes les missions de Service Public.
- L'arrêt du détournement de nos cotisations sociales et de l'augmentation de la CSG
- Le retour aux principes de la Sécurité Sociale de 1945 fondée sur les cotisations sociales : cotiser selon ses moyens, être soigné selon ses besoins qui financent une grande partie de notre secteur.
- L'augmentation générale des salaires, minima sociaux et pensions.
- Négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage de la perte subie et l'augmentation du pouvoir d'achat
- Des dispositions exigeantes pour respecter l'égalité professionnelle
- Défense et pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers
- L'abrogation de la Loi Travail et des Ordonnances Macron-Pénicaud.

Nous invitons tous les collègues à rejoindre le mouvement de grève et manifestation des agents des trois versants de la Fonction Publique à ***l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, SUD, CFTC, CGC, FSU, déjà rejoint par les Cheminots, les secteurs de l'énergie, les secteurs du commerce, l'enseignement supérieur, ADP, Air France, les Finances Publiques, la Métallurgie...*** et qui le seront certainement par de nombreux autres secteurs d'activité publics comme privés le 22 mars 2018.

**TOUS EN GREVE LE 22 MARS
POUR BLOQUER
LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT**